

56^{ème} Session Ordinaire du Conseil d'Administration de la Banque Centrale de la République de Guinée

Le lundi 30 juin 2025, s'est tenue la 56^{ème} session ordinaire du Conseil d'Administration de la BCRG, sous la conduite de Dr Karamo KABA, Président dudit conseil.

Cette réunion du Conseil d'Administration (CA) été consacrée, entre autres, aux examens et adoptions du projet d'ordre du jour, du Procès-verbal de la 55^{ème} session ordinaire du 28 mars 2025 dudit Conseil, de la présentation de la mise en œuvre de la politique d'investissement, de la participation de la BCRG à l'augmentation du capital de la Guinéenne de Monétique (GUIM) et du recrutement d'un membre du Comité d'Audit.

En introduction, le Président du Conseil a remercié les membres pour leur présence. Il a par la suite fait lecture de l'ordre du jour qui a été adopté par les administrateurs ainsi que le procès-verbal de la 55^{ème} session ordinaire du Conseil d'Administration.

Invités pour l'occasion, les représentants de la Direction Générale du Crédit et des Changes, de la Guinéenne de Monétique (GUIM) et du Comité d'Audit ont tour à tour pris la parole. Le premier pour présenter la mise en œuvre politique d'investissement de la BCRG, le deuxième sur l'augmentation du capital de la GUIM et le troisième sur le recrutement d'un membre du Comité d'Audit.

S'agissant de la mise en œuvre de la politique d'investissement de la BCRG : le Directeur des Matières Précieuses assurant l'intérim de la Directions des Opérations de Changes a pris la parole pour indiquer que la politique d'investissement de la BCRG constitue un pilier fondamental de sa gouvernance financière qui s'articule autour de trois (3) axes stratégiques complémentaires :

- 1- Assurer la liquidité en garantissant la disponibilité régulière des devises nécessaires pour honorer les engagements extérieurs de l'État, soutenir l'économie nationale et répondre aux besoins propres de la BCRG ;
- 2- Préserver le capital en minimisant le risque de perte de valeur à travers une diversification prudente des actifs, une sélection rigoureuse des contreparties et une maîtrise active des risques de crédit, de taux et de change ;
- 3- Optimiser le rendement en générant un revenu mesuré et sécurisé, tout en respectant strictement les impératifs de liquidité et sécurité, conformément aux profils de risque autorisés.

Poursuivant son exposé, il précisera que la situation des réserves de changes en fin juin 2025 connaît une évolution de +24% par rapport à 2024.

Quant à l'analyse des évolutions, les réserves de change de la BCRG ont connu une évolution significative en fin juin 2025 par rapport à la même période en 2024. Dans un contexte économique difficile, cette hausse traduit un renforcement de nos avoirs extérieurs.

Il terminera ses propos en indiquant que la politique de placement adoptée par la BCRG a permis de réaliser un rendement au cours du premier semestre de 2025 de 25%, supérieur à celui observé en

2024. Cela illustre l'efficacité des réformes engagées par l'Institution monétaire dans la gestion des réserves de change, contribuant ainsi à la stabilité macroéconomique et à la confiance des partenaires.

Le Conseil, suite aux échanges et informations mises à leur disposition, a approuvé la mise en œuvre de la politique d'investissement de la BCRG au 27 juin 2025.

S'agissant de l'augmentation du capital de Guinéenne de Monétique (GUIM) : Le Directeur Général de la GUIM a fait un exposé sur l'état des lieux et les difficultés financières actuelles de la structure raisons de la nécessité de sa recapitalisation. Ces difficultés, indiquera-t-il, ont commencé à naître dès le démarrage de la GUIM du fait d'absence de ressources suffisantes pour assurer le bon fonctionnement.

Le Conseil a approuvé la participation de la Banque Centrale à l'augmentation du capital de la GUIM. Cette décision s'explique par la volonté stratégique de renforcer les infrastructures de paiement national, d'accélérer la bancarisation et de promouvoir l'inclusion financière à travers des solutions modernes de paiement.

Par ailleurs, le Conseil recommandera que des réformes dans la gouvernance de la GUIM soient entreprises afin de garantir sa rentabilité à travers une pleine et durable opérationnalisation.

S'agissant du recrutement d'un membre du Comité d'Audit : Le Conseil, après l'exposé du représentant du Comité d'Audit et jugeant la procédure conforme aux exigences de transparence, de gouvernance et de contrôle interne, a validé le recrutement d'un nouveau membre au sein du Comité d'Audit de la Banque Centrale.

À l'issue des travaux, le Gouverneur a réaffirmé, à l'intention des administrateurs, la détermination de la BCRG à jouer pleinement son rôle d'instrument de stabilité monétaire et financière, tout en accompagnant les réformes structurelles nécessaires à la croissance économique durable du pays.

Le Conseil a exprimé ses remerciements à tous les partenaires institutionnels et techniques pour leur coopération active dans la mise en œuvre des projets stratégiques.

Le Conseil d'Administration



Contact presse

BCRG

Moussa MANSARE

Responsable de la Cellule de Communication

Tél : (+224) 628 03 88 35 - moussa.mansare@bcr-guinee.org

À PROPOS DE LA BCRG : La Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) est une institution qui œuvre à la définition et à la conduite de la politique monétaire du pays. Dans la consolidation de l'économie et le maintien de la stabilité des prix, la BCRG opère de façon autonome, et apporte ainsi son soutien à la politique économique du Gouvernement de la République de Guinée en vue d'une croissance économique saine et durable.